

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE SKIKDA
DAIRA DE AIN KECHRA
COMMUNE AIN KECHERA
N:...../2026

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

En application des dispositions du décret présidentiel n° 15-247 du 16 septembre 2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public., notamment les articles 65-72 De l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'avis d'un appel d'offres ouvert avec exigence de capacités minimales n=° 01/ 2026 paru dans le journal * le provincial * le 14/01/2026 et le journal el-massaa le 20/01/2026 Portant le projet :

* تهيئة الطرق على مستوى البلدية
الحصة رقم 01 : تهيئة طريق الشارع الإداري عين قشة على مسافة 1600 م / ط

Projet	ETP	MONTANT (DA)	Note Technique/100	Délai Réalisation	observation
تهيئة الطرق على مستوى البلدية الحصة رقم 01 : تهيئة طريق الشارع الإداري عين قشة على مسافة 1600 م / ط	ولهمة محى الدين	27.190.377.00	90	05 MOIS	Le seul offre qualifie techniquement

Conformément aux dispositions de l'article 82 du décret présidentiel n° 15-247 du 16 septembre 2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public., tout soumissionnaire contestant le choix opéré par le service contractant peut introduire un recours dans un délai de dix (10) jours à compter de la première parution de cet avis dans les journaux , les recours doivent être déposés auprès du secrétariat de la commission des marchés.